

## SIMDUT 2015

~ réglementations, fiches des données de sécurité, mesures d'urgence ~

FORMATION EN LIGNE**Arrêtez, Observez, Agissez prudemment !**

Le SIMDUT – système d’information pour les matières dangereuses utilisées au travail 2015 – est le système international harmonisé des informations concernant tous les produits dangereux. Il est maintenant universel depuis 2015. Tout comme pour la version précédente, il est obligatoire à tous les employés de connaître les produits utilisés dans leurs environnements, les fiches de données de sécurité pour connaître les particularités de chacun des produits et savoir comment réagir à un déversement ou un accident.

Tous les employés ont à suivre cette formation informative et directive.

**Plan de cours mis à jour : Janvier 2025**

durée de la formation	• <b>1 hre : donnée par visioconférence en direct animé par un formateur agréé</b>
nombre de participants	• <b>Selon votre besoin</b>
où	• <b>Se fait d’un poste de travail, dans un environnement favorisant l’apprentissage</b>
quand	• <b>Du lundi au samedi, selon la convenance.</b>
coût (prix de 2023)	• <b>375 \$ / session + 55 \$ par participant incluant un Guide-Mémoire sur le programme et les produits utilisés dans l’entreprise.</b>
objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les objectifs de cette formation sont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Information sur le Système d’Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) – 2015 ;</b></li> <li>○ <b>S’assurer de la bonne façon de manipuler les produits dangereux utilisés dans votre environnement ;</b></li> <li>○ <b>Se familiariser avec les fiches de données de sécurité et l’information sur les produits dangereux que nous utilisons en usine et sur chantier ;</b></li> <li>○ <b>Savoir comment intervenir en cas d’un déversement ou d’un incident, en manipulant un produit dangereux.</b></li> </ul> </li> </ul>
contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La formation est théorique et traite des sujets suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>L’information sur le produit dangereux</b></li> <li>○ <b>L’information disponible sur la fiche de données de sécurité</b></li> <li>○ <b>Le transport – comment faire</b></li> <li>○ <b>La manutention – comment faire</b></li> <li>○ <b>Les équipements de protections nécessaires</b></li> <li>○ <b>Les premiers soins</b></li> <li>○ <b>L’entreposage</b></li> <li>○ <b>Les mesures d’urgence en cas d’un déversement</b></li> </ul> </li> </ul>

# SIMDUT 2015

~ réglementations, fiches des données de sécurité, mesures d'urgence ~

<p>Reconnaissance des connaissances acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation individuelle des connaissances acquises.</b></li> <li>• <b>Chaque participant reçoit un Guide – Mémoire - calepin d'information sur le SIMDUT, personnalisé au programme de l'entreprise et des produits utilisés, et selon les informations de la CNESST et selon les normes de CHSST.</b></li> <li>• <b>L'entreprise reçoit un certificat pour ses efforts à promouvoir la Santé et la Sécurité au Travail auprès de ses employés et à informer ses employés.</b></li> <li>• <b>Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire (aide-mémoire) qui est un résumé des normes, directives SIMDUT 2015, pour assurer les suivis.</b></li> <li>• <b>Un rappel annuel à cette formation est recommandé, selon la norme fédérale.</b></li> </ul>
<p>soutien professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de vos techniciens.</b></li> <li>• <b>Vous bénéficiez également des MISES A JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST. Ça fait partie de nos services professionnels.</b></li> </ul>

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

	<b>Éclaboussures</b> pour les dangers d'explosions ou de réactivité		<b>Flamme</b> pour les dangers d'incendie		<b>Flamme sur un cercle</b> pour les matières combustibles
	<b>Éclaboussures à gaz</b> pour les gaz sous pression		<b>Corrosion</b> (peut être corrosif pour les métaux ainsi que la peau ou les yeux)		<b>Toxicité aiguë</b> État de mort sur deux témoins (peut être toxique ou mortel après une courte exposition à de petites quantités)
	<b>Danger pour la santé</b> (peut avoir ou être présumé avoir de graves effets sur la santé)		<b>Point d'exclamation</b> (peut entraîner des effets moins sévères sur la santé ou ceux de l'environnement)		<b>Environnement*</b> (peut être mortel pour le milieu aquatique)
<b>Matières infectieuses présentant un danger biologique</b> (pour les organismes ou les toxines susceptibles de causer des maladies chez l'humain ou chez l'animal)					

\* Le SIMDUT établit également un groupe de danger pour l'environnement. Ce groupe et les dangers qu'il englobe n'ont pas été adoptés dans le SIMDUT 2015. Cependant, les différentes classes liées à l'environnement peuvent figurer sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité (FDS). Le SIMDUT 2015 permet de fournir des renseignements concernant les dangers pour l'environnement.

**NOTE :**

*André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.*